ESRP Masson-Timbaud

Alphabétisation (ALPHA)

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE | PÔLE PROJET | RENFORCEMENT DES ACQUIS DE BASE

Lieu Montreuil
Zone géographique Région Île-de-France
Durée de formation 1612 HEURES / 12 MOIS
Effectif 10 places
Indicateur 78 % de réussite au diplôme (DILF)*

Sessions de la formation

26/02/27 - 25/03/28

Le dispositif

Les objectifs

Acquérir les structures de base du français pour communiquer à l'oral et à l'écrit. Apprendre à lire et à écrire le français, à compter et à calculer, à acquérir et développer des compétences pour être autonome dans les différentes situations de la vie quotidienne et professionnelle. Le dispositif Alpha s'inscrit dans une démarche active et dynamique du stagiaire et permet de se préparer à l'obtention du DILF (Diplôme Initial en Langue Française).

Pour qui ?

Ce dispositif s'adresse à un public peu ou pas scolarisé dans son pays d'origine, ne sachant pas ou très peu lire et écrire, bénéficiant d'une RQTH, dans une démarche d'insertion ou de réinsertion professionnelle et dont la non maîtrise de la langue constitue l'un des principaux freins au retour à l'emploi.

Prérequis

Sans prérequis

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel Cléa, le CECRL ou le référentiel européen des compétences informatiques (e-CF).

Aspects fonctionnels

État de santé stabilisé.
Un essai fonctionnel avec le·la formateur·rice et d'un·e ergonome est possible. Nous contacter. Des adaptations de poste sont étudiées en fonction des situations de handicap et besoins spécifiques.

Le programme

En groupe ou individuellement, le programme est articulé autour de cinq ateliers :

- **Lecture/ écriture** : Apprendre à lire et à écrire de manière progressive, à identifier et à associer les sons et les syllabes, apprendre à tracer les lettres minuscules et majuscules, à écrire des mots simples et de courts messages.
- **Atelier thématique :** Faciliter l'insertion dans la vie sociale et professionnelle à travers la réalisation à l'écrit et à l'oral d'un certain nombre de tâches de la vie courante (remplir un formulaire, un chèque, parler de soi, etc.)
- **Atelier conversationnel** : Développer ses compétences en communication dans les situations du quotidien (présenter son parcours professionnel, transmettre des consignes à des collègues de travail, etc.)
- **Atelier numératie :** Aborder les opérations fondamentales, effectuer des calculs simples nécessaires à la vie quotidienne (par exemple : régler une addition, calculer un temps de trajet, etc.)
- **Initiation à l'outil numérique** : Apprendre à utiliser l'outil informatique et le téléphone de façon pratique (se connecter sur le site de la CAF, remplir un formulaire en ligne, etc.)

L'apprentissage

La méthode d'apprentissage

Ce dispositif se base sur une approche actionnelle basée sur des cas concrets, des mises en situation, des jeux de rôles et une individualisation des parcours d'apprentissage. Des documents authentiques audio, vidéo, papier, des supports numériques (sur ordinateur et téléphone) proposés aux bénéficiaires et adaptés à leurs profils.

Les moyens d'apprentissage

Afin de familiariser chacun·e à l'utilisation des nouvelles technologies et contribuer ainsi à réduire la fracture numérique, l'établissement met à disposition de chaque bénéficiaire un poste informatique et un compte Office 365. Nos salles de formation sont équipées de tableaux interactifs et d'un espace de travail collectif aménageable (équipements ergonomiques).

L'équipe pluridisciplinaire

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur·rices) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, infirmier·ère, assistant·e social·e, psychologue clinicien·ne, ergothérapeute).

Modalités d'évaluation

3 évaluations sont proposées au bénéficiaire au cours du dispositif :

- Une évaluation initiale pour faire un état des lieux des connaissances du bénéficiaire faite lors de l'entrée
- Une évaluation à mi-parcours pour évaluer la progression dans les apprentissages à 6 mois
- Une évaluation de fin de parcours pour évaluer la progression dans les apprentissages à 12 mois

À l'issue de l'action de formation, les bénéficiaires seront présentés à l'examen du DILF (Diplôme Initial en Langue Française), qui constitue une première étape vers le DELF A1 (Diplôme d'Études en Langue Française).

Modalités et délais d'accès

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, cliquez ici. Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, cliquez là.
Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

Les suites de parcours

Orientation vers un dispositif d'élaboration de projet professionnel ou de formation qualifiante.

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des bénéficiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. Cliquez ici pour en savoir plus.
** Source interne, chiffres 2025*

Contact
Secrétariat Pôle Projet | Site Montreuil
01 48 18 22 36
esrp-idf-poleprojet@asso-croizat.org
S'inscrire pour une visite
01 44 67 10 88 / 01 48 18 22 44